

Arbitrage interne

Atelier de sensibilisation

Modérateur: Marc Joory

Intervenants: Sébastien Besson, Xavier Favre-Bulle, Antonio Rigozzi

19 septembre 2014

14h-17h

La Maison de l'Avocat

Programme

1. Introduction: rappel historique

Du Concordat de 1969 au CPC, art. 353 ss (Partie 3)
(arbitrage international: Chapitre 12 LDIP, art. 176 ss)

2. Arbitrage interne – *quid est?*

- Définition et champ d'application CPC (*opt out* LDIP?)
- Comparaison avec la procédure judiciaire:
 - arbitrabilité; durée; coûts; droit applicable / équité; langue; arbitre ≠ juge
 - plus facile/compliqué? Quelles différences/particularités (*e.g.*: confidentialité); avantages/désavantages; spécialisation/expérience requise?
 - Quid procédures complexes (consortité; contrats multiples; jonction; appel en cause/intervention de tiers)
- Quels profils de clients?

3. Mise en œuvre: le rôle de l'avocat

- Rédaction des clauses d'arbitrage (institutionnel / ad hoc); *do's and don'ts*
- Comment initier un arbitrage interne? + Moyens de défense du défendeur (*e.g.* incompétence) et demande reconventionnelle, compensation
- Constitution du tribunal arbitral: nombre d'arbitres; sélection; indépendance/impartialité; secrétaire administratif
- Calendrier procédural; ordonnance de constitution / ordonnances procédurales
- Mesures provisionnelles (où, quand, comment; arbitre d'urgence)?
- Procédure: mémoires; administration des preuves (pièces; témoins; experts)
- Rôle du juge d'appui et de l'institution d'arbitrage (*e.g.* nomination, récusation, révocation, remplacement d'arbitre; etc.)

4. La sentence

- Caractéristiques (CPC; règlement d'arbitrage; pratique)
- Comment l'attaquer? Voies de droit:
 - Rectification; interprétation
 - Recours en annulation (autorité compétente; griefs; procédure)
 - Recours en révision
- Comment l'exécuter?

5. Conclusion

Au plaisir de vous voir nombreux lors de cet atelier!